

Caen, le 26 septembre 2016



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Madame, Monsieur
le chef d'établissement
le conseiller principal d'éducation,
le professeur documentaliste

Objet : **Lettre de rentrée 2016-17 IA-IPR «Établissements et Vie Scolaire»**

Rectorat
Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs
Pédagogiques
Régionaux

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux personnels, chefs d'établissements, professeurs documentalistes, conseillers principaux d'éducation et plus généralement, une bonne année scolaire pour tous.

Dossier suivi par
Thierry Arnoux
et Daniel Delaporte

IA/IPR
Etablissements
et Vie Scolaire

Téléphone
02 31 30 15 35

Télécopie
02 31 30 16 41

Mél.
thierry.arnoux
@ac-caen.fr

daniel.delaporte
@ac-caen.fr

168, rue Caponière
14061 CAEN CEDEX

www.ac-caen.fr

Préparée par la circulaire n° 2016-058 du 16 avril 2016, cette rentrée se caractérise notamment par la mise en œuvre de la réforme du collège. Comme les IA-IPR de toutes les disciplines, nous vous accompagnerons dans la mise en œuvre de cette réforme. Conscients de l'importance des changements induits et de leur nécessaire inscription dans le temps, nous poursuivrons la politique de formation engagée l'année passée. Nous nous attacherons lors des inspections et des réunions d'équipe à échanger avec vous sur les questions professionnelles que vous vous posez. Ensemble, il s'agira de construire les réponses pédagogiques les mieux adaptées pour faire progresser tous les élèves et aider chacun à atteindre le meilleur niveau possible de maîtrise des compétences du Socle Commun. Nous vous accompagnerons, en particulier, pour faire vivre les valeurs de la République, pour développer encore la démocratie scolaire et pour favoriser un cadre de vie apaisé et bienveillant.

Pour les professeurs documentalistes :

- L'adaptation, voire la réécriture des projets d'établissement à l'aune de la réforme peut fournir une opportunité favorable pour formaliser le projet info-documentaire dans lequel l'éducation aux médias et à l'information, le développement des compétences de lecture sont particulièrement à privilégier. La journée académique de formation sera consacrée à « l'information dans la vie des jeunes et à la place des professeurs-documentalistes"...
- Les animateurs de Bassin veilleront dans le cadre des réunions de secteur à consacrer 2 des 3 journées, à l'éducation aux médias et à l'information et aux questions de lecture.

Pour les Conseillers Principaux d'Education :

Dans la continuité de la mise en œuvre de circulaire 2015-139 du 10 août 2015 relative aux missions des conseillers principaux d'éducation, notre attention se portera notamment sur :

- La nécessité de développer la politique éducative d'établissement avec l'ensemble de la communauté éducative
- La recherche de cohérence dans la construction des parcours des élèves, parcours qui ont vocation à s'articuler dans le cadre du projet d'établissement (circulaires 2016-008 du 28 janvier 2016 relative au parcours éducatif de santé, 2016-092 relative au parcours citoyen de l'élève, 2016-114 du 10 août 2016 relative au CESC)

- L'engagement des élèves dans la vie de l'établissement : la mise en place des conseils de la vie collégienne (note de Monsieur le Recteur du 1^{er} septembre 2016) et le fonctionnement des MDL dans tous les lycées.
- L'objectif d'amélioration du climat scolaire, facteur de réussite des élèves, avec le déploiement des enquêtes locales de climat scolaire, outils d'autodiagnostic à la disposition des équipes des collèges (circulaire 2016-045 du 19 mars 2016).

S'agissant des réunions de bassin d'éducation CPE et documentalistes, un ordre de mission sans frais sera adressé aux participants quand les dates et lieux des rencontres seront stabilisés.

Avec la souplesse nécessaire, la répartition fonctionnelle et géographique de nos missions demeure, pour tous les établissements, personnels de direction stagiaires, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation :

Thierry ARNOUX

BE Nord Cotentin
BE Centre Manche
BE Sud Manche
BE Bocage Virois
BE Bessin

Les collèges de CREULLY, COURSEULLES, OUISTREHAM, BLAINVILLE s/Orne.

Daniel DELAPORTE

BE Pays d'Auge
BE Pays d'Ouche
BE Alençon
BE Bocage Ornaï
BE Caen Sud

BE Grand Caen Nord

Cette année, nous accompagnerons une promotion de 17 personnels de direction stagiaires. Pour ces personnels recrutés en 2016, deux visites sont prévues : la première fin novembre/début décembre et la seconde en fin de deuxième trimestre.

S'agissant des stagiaires professeurs documentalistes et CPE, une inspection systématique sera conduite, en mai, en vue de la titularisation.

Pour les autres personnels, nous souhaitons conserver un rythme d'inspection régulier. Ces visites seront menées par l'inspecteur en charge du secteur mais pourront également, dans l'intérêt des personnels, être réalisées par l'un ou l'autre des IA-IPR EVS, ce sera notamment le cas pour les professeurs documentalistes du privé.

Il convient enfin de rappeler le rôle particulier qu'exerceront certains collègues de l'académie :

Aurélié YANOWSKY (professeure documentaliste au collège F. Truffaut d'Argentan, Sabrina DUBOIS CPE au Lycée Fresnel de Caen seront professeurs formateurs associés (PFA) et interviendront à ce titre à l'ESPE dans les formations initiales. Nicole JUNQUA (Lycée Fresnel de Caen) et Caroline GIRARD (Collège Michelet de Lisieux) seront respectivement chargées de la mise en œuvre des stages de formation continue du PAF pour les professeurs documentalistes et les conseillers principaux d'éducation. Frédérique YVETOT (professeure documentaliste au collège de St Martin des Champs) assumera la mission d'Interlocuteur Académique pour les Technologies de l'Information et de la Communication (IATICE). Françoise VALLEE, (professeure documentaliste au collège de LESSAY), assurera une mission au Centre Académique de Ressources Informatiques et Multimédia (CARIM) et l'animation du site disciplinaire (ASD). Frédérique YVETOT coordonnera également le Groupe Académique de Mutualisation sur l'EMI.

(NB : Emmanuelle GRIFFON est Déléguée Académique pour l'éducation aux médias et à l'information, responsable du CLEMI.)

Nous remercions les tuteurs de formation des stagiaires, et les animateurs de bassin pour leur coopération, leur engagement et leur sérieux.

Nous vous adressons tous nos encouragements pour que cette année soit pleinement réussie pour tous.

Thierry ARNOUX
IA-IPR EVS

Daniel DELAPORTE
IA-IPR EVS